

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

TOUTES SPÉCIALITÉS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/ 8 à 8 / 8.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

**LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS
SUR LA COPIE D'EXAMEN**

NATIONAL	SESSION 2015	SUJET	TIRAGES
B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS		Coef. : 3	
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Éducation civique		Durée : 1 h 30	Page 1 / 8

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en éducation civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre deux possibilités.

Question 1	Histoire – Sujet d'étude Être ouvrier en France (1830 - 1975)	page 3
Question 2	Histoire – Situation au choix - Les lois laïques des années 1880 OU - Briand et la séparation des Églises et de l'État	page 4 page 5
Question 3	Géographie – Sujet d'étude Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation	page 6
Question 4	Géographie – Situation au choix - La Chine littorale OU - La Californie	page 7 page 7
Question 5	Éducation civique La Constitution de la V ^e République et l'exercice des pouvoirs.	page 8

HISTOIRE - Sujet d'étude : Être ouvrier en France (1830 - 1975)

Question 1 (4 points).

- 1a. Relevez dans le document trois revendications des ouvriers de l'usine Renault.
- 1b. Identifiez le mode d'action choisi par les ouvriers pour les faire aboutir.
- 1c. Expliquez pourquoi ce mouvement est représentatif des combats ouvriers de 1830 à 1975 : vous vous appuyerez sur deux ou trois exemples d'avancées sociales obtenues par la mobilisation des ouvriers.

Document :

Interview d'ouvriers des usines Renault à Boulogne-Billancourt entrés en grève en mai 1968. Ils font état de leurs revendications.

Ouvrier 1 - « Il s'agit d'exiger une réunion immédiate avec les représentants qualifiés de la direction pour discuter sur 4 points précis. Premièrement : l'augmentation générale des salaires pour toutes les catégories et pas un salaire en dessous de 100 000 anciens francs pour l'ouvrier spécialisé. Deuxièmement : la réduction du temps de travail sans perte de salaire. Troisièmement : la création d'un système de préretraite qui permettrait aux travailleurs de 60 ans de partir dans des conditions normales. Et enfin quatrièmement : l'élargissement des libertés syndicales et notamment la suppression des clauses anti-grève dans le paiement des primes trimestrielles ». (Silence)

Ouvrier 2 - « D'après le meeting ce matin, on nous a demandé de nous revoir tous à 15 h 00 parce que nos organisations syndicales veulent avoir des contacts avec la direction, et si la direction refuse, nous continuons. Depuis 10 ans que le gouvernement promet l'année sociale, eh bien je pense que c'est les ouvriers qui vont la faire eux-mêmes cette année... Parce que tout le monde en a marre. Parce que tout le monde est bien parti, là. »

*Extraits d'un reportage issu du journal télévisé, le 17 mai 1968, site www.ina.fr.
Consulté le 2 octobre 2014*

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 3 / 8

HISTOIRE - Situations du sujet d'étude : *La République et le fait religieux depuis 1880.*

Le candidat a le choix entre les deux situations suivantes

Première situation : Les lois laïques des années 1880.

Question 2 (4 points)

- 2a. Identifiez le personnage au centre de la carte postale. Que symbolise-t-il ?
- 2b. Pourquoi les religieux, à droite de cette illustration, sont-ils mis à l'écart de l'école ?
- 2c. À partir des éléments tirés du document et de vos connaissances, expliquez les conséquences des lois laïques des années 1880 pour l'école.

Document : Carte postale, fin XIX^e siècle, anonyme



B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 4 / 8

OU

Deuxième situation : Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État.

Question 2 (4 points).

- 2a. Identifiez le personnage à gauche de cette « carte timbre ». Que symbolise-t-il ?
- 2b. Quel événement est symbolisé par le coup de poing donné au religieux ?
- 2c. À partir des éléments tirés du document et de vos connaissances, racontez le rôle joué par Aristide Briand dans cet événement.



Dessin d'Antoine Lesaint,

Carte-timbre publiée dans l'hebdomadaire *La Lanterne* à l'occasion des élections législatives, mars 1906.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 5 / 8

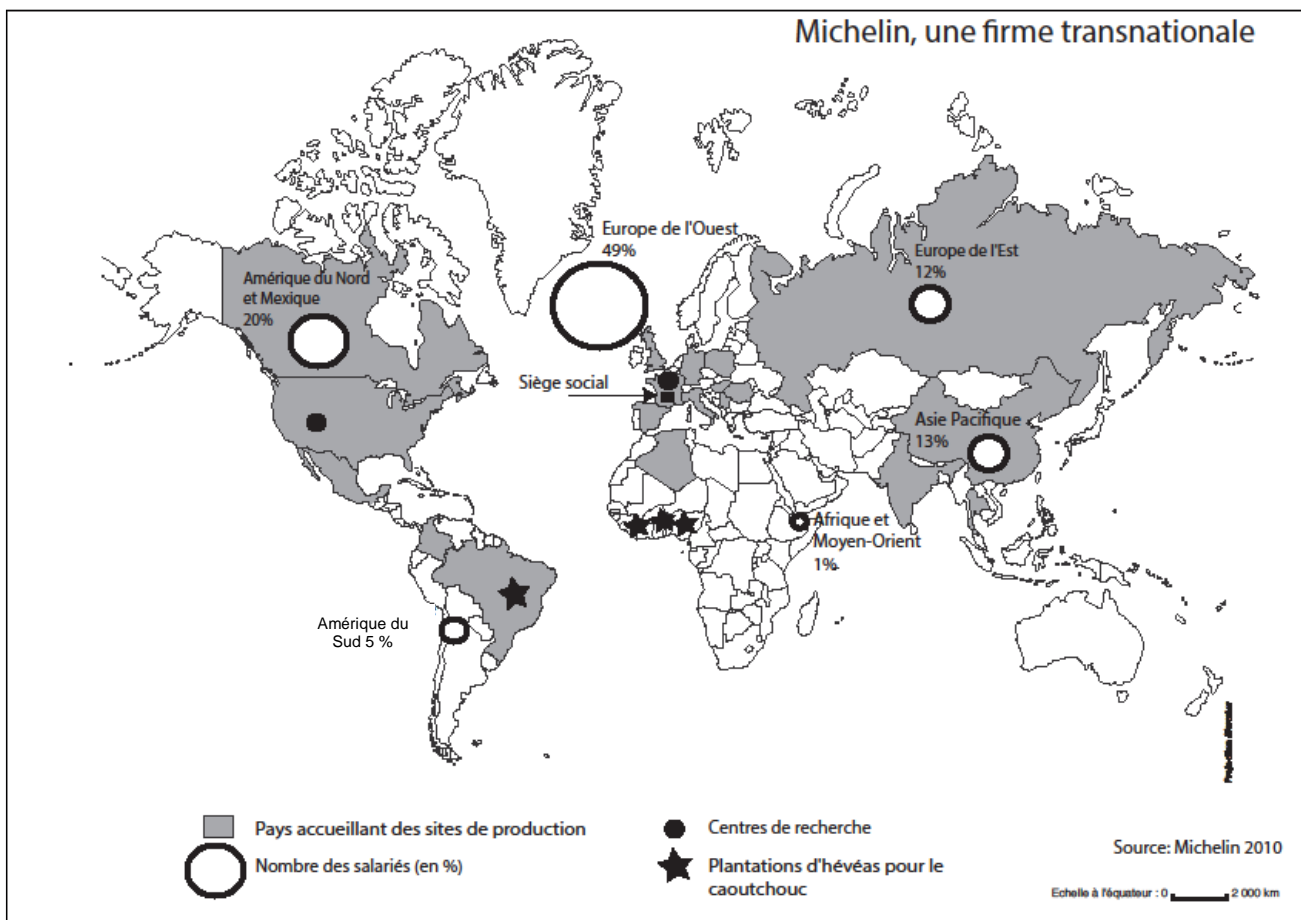
GÉOGRAPHIE - Sujet d'étude : Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation.

Question 3 (4 points)

3a. À l'aide du planisphère expliquez pourquoi l'entreprise Michelin est un exemple de firme transnationale.

3b. Citez un autre exemple de firme transnationale. Justifiez votre choix.

Document : Michelin, une firme transnationale.



B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 6 / 8

GÉOGRAPHIE - Situations du sujet d'étude : Pôles et aires de puissance.

Le candidat a le choix entre les deux situations suivantes

Première situation : La Chine littorale.

Question 4 (4 points)

La Chine littorale est aujourd'hui un centre de la mondialisation.

4a. Expliquez pourquoi les activités économiques se concentrent en Chine littorale.

4b. Montrez la place de la Chine littorale dans les échanges internationaux.

OU

Deuxième situation : La Californie

Question 4 (4 points)

La Californie est un centre de la mondialisation.

4a. Décrivez deux avantages de la situation géographique de la Californie.

4b. Présentez deux secteurs d'activité économique dominants en Californie.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 7 / 8

ÉDUCATION CIVIQUE : *La Constitution de la V^e République et l'exercice des pouvoirs.*

Question 5 (4 points)

- 5a. Proposez une définition du suffrage universel.
- 5b. Expliquez le passage souligné dans le texte.
- 5c. Selon vous, pourquoi est-il important d'exercer son devoir de citoyen en participant aux élections ?

Document : Extraits de la Constitution de la V^e République de 1958.

Titre premier - DE LA SOUVERAINETÉ

ARTICLE 2.

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

ARTICLE 3.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 8 / 8